26 ACADEMY

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	193 645	193 645				
Fonds commercial	980 000		980 000	17,08	980 000	20,00
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 272	1 272				
Autres immobilisations corporelles	199 210	114 501	84 710	1,48	96 018	1,96
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	66 701		66 701	1,16	66 701	1,36
Total de l'actif immobilisé (III)	***1 440 828***	***309 417***	***1 131 410***	19,72	***1 142 718***	23,32
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					300	0,01
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	2 472 288	172 809	2 299 479	40,07	2 237 688	45,66
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	22 032		22 032	0,38	39 779	0,81
. Personnel	2 916		2 916	0,05	2 766	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 190		33 190	0,58	25 723	0,52
. Autres	1 008 746		1 008 746	17,58	476 081	9,71
Charges constatées d'avance	628 172		628 172	10,95	568 982	11,61
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres	277 200		277 200	4,83	277 200	5,66
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	335 650		335 650	5,85	129 244	2,64
Total de l'actif circulant (IV)	***4 780 194***	***172 809***	***4 607 385***	80,28	***3 757 763***	76,68
Frais d'émission des emprunts (V)						

26 ACADEMY

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***6 221 022***	***482 227***	***5 738 795***	100,00	***4 900 481***	100,00

26 ACADEMY

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)	**126 000**	2,20	**126 000**	2,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	12 600	0,22	12 600	0,26
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	742	0,01		
Report à nouveau			897 084	18,31
Résultat de l'exercice	***2 506 417***	43,67	***803 658***	16,40
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***2 645 759***	46,10	***1 839 342***	37,53
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	805 022	14,03	1 422 132	29,02
Emprunts et dettes financières diverses	786	0,01	271 819	5,55
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 171 345	20,41	937 501	19,13
Dettes fiscales et sociales	272 666	4,75	276 468	5,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	843 218	14,69	153 219	3,13
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***3 093 036***	53,90	***3 061 140***	62,47
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***5 738 795***	100,00	***4 900 481***	100,00

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 738 795,37 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 506 417,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/04/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour risques et charges : Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Fonds commercial

Les éléments constitutifs du fonds commercial de la société ne présentent pas de durée d'utilisation limitée.
Dès lors la présomption de durée d'utilisation non limitée ne tombe pas et ne positionne pas la société dans le cadre de l'amortissement du fonds de commerce.
Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée en fonction de leur valeur d'utilité (PCG 2024 – art 221-3), représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Continuité de l'exploitation

La société 26 ACADEMY bénéficie du soutien financier de la société Mère ZEHAVI détenant 100% du capital.

Changement de méthode

Au cours de l'exercice, des changements de présentation ont été opérés afin d'assurer la conformité des comptes avec le règlement ANC n° 2022-06.

Ces changements consistent principalement en un reclassement de certains comptes conformément au nouveau Plan Comptable Général, sans incidence sur les capitaux propres et sur le résultat de l'exercice.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La société 26 ACADEMY est détenue à hauteur de 100% par la société ZEHAVI, ayant son siège social au 57, Boulevard du Commandant Charcot 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculé au RCS de NANTERRE sous le numéro 852 962 356 et est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2021.

Indemnités de fin de carrière

Du fait de l'ancienneté moyenne et de l'âge moyen des salariés, aucune provision pour indemnités de fin de carrière n'est comptabilisée.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 980 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	980 000		980 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	***980 000***		***980 000***	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 440 828 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 173 645			1 173 645
Immobilisations corporelles	227 432	8 918	35 868	200 482
Immobilisations financières	66 701			66 701
TOTAL	***1 467 778***	***8 918***	***35 868***	***1 440 828***

Amortissements et provisions d'actif = 309 417 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	193 645			193 645
Immobilisations corporelles	131 414	20 226	35 868	115 772
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***325 059***	***20 226***	***35 868***	***309 417***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels - creation supports	180 853	180 853	0	2 ans
Logiciels - creation supports hors	12 792	12 792	0	2 ans
Fonds commercial	980 000	0	980 000	Non amortiss.
Materiel & out. industriels	1 272	1 272	0	5 ans
Install.gene.agenc.amenag.div	78 027	28 819	49 208	de 3 à 10 ans
Mat de bureau et informatique	68 795	61 708	7 087	de 1 à 3 ans
Mobilier	52 388	23 974	28 414	10 ans
TOTAL	***1 374 127***	***309 418***	***1 064 709***	

Etat des créances = 4 234 045 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	66 701		66 701
Actif circulant & charges d'avance	4 167 344	4 167 344	
TOTAL	***4 234 045***	***4 167 344***	***66 701***

Provisions pour dépréciation = 172 809 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	200 237	9 365	36 792		172 809
Comptes financiers					
TOTAL	***200 237***	***9 365***	***36 792***		***172 809***

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 389 957 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 389 589
Autres créances	
Disponibilités	367
TOTAL	***1 389 957***

Charges constatées d'avance = 628 172 E

Les charges constatées d'avance sont composées :

- Achat Leads & Référencement internet = 486.937,73 euros
- Téléphonie = 19.467,62 euros
- Redevances = 477,62 euros
- Assurance et abonnement = 45.482,15 euros
- Loyers, charges locatives et locations = 75.807,05 euros.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 126 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1260,00	126 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***100***	***1260,00***	***126 000***

Etat des dettes = 3 093 036 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	805 808	372 885	432 923	
Dettes financières diverses	836 262	836 262		
Fournisseurs	1 171 345	1 171 345		
Dettes fiscales & sociales	272 666	272 666		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 956	6 956		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***3 093 036***	***2 660 113***	***432 923***	

Charges à payer par postes du bilan = 607 704 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	786
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	413 432
Dettes fiscales & sociales	187 023
Autres dettes	6 463
TOTAL	***607 704***

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 11 778 480 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	11 778 480	100,00 %
TOTAL	***11 778 480***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 836 262 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 471 785		3 471 785
Résultat financier	-83 090		-83 090
Résultat exceptionnel	-46 016		-46 016
Participation des salariés			
TOTAL	***3 342 679***	***836 262***	***2 506 417***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Détail des charges exceptionnelles

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et dédits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales		12 455
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	46 016	806 023
Sous total	46 016	818 478
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles		
675600 - Immobilisations financières		690 921
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total		690 921
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		47 632
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires		
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total		47 632
TOTAL GENERAL	46 016	1 557 032

Détail des produits exceptionnels

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et dédits perçus sur achats et ventes)		
771300 – Libéralités perçues		
771400 – Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 – Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)		12 169
Sous total		12 169
Sur opérations en capital		
775000 – Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles		
775600 - Immobilisations financières		695 856
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total		695 856
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total	0	0
TOTAL GENERAL	0	708 025

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 600
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***21 600***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	***28***	***0***

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 389 957 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(41810000000)	1 389 589
TOTAL	***1 389 589***

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(51880000000)	367
TOTAL	***367***

Charges constatées d'avance = 628 172 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	628 172
TOTAL	***628 172***

Charges à payer = 607 704 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts(16884000000)	786
TOTAL	***786***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(40810000000)	413 432
TOTAL	***413 432***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour conges payes(42820000000)	46 416
Personnel - charges a payer(42860000000)	56 765
Charges soc sur conges payes(43820000000)	21 486
Organismes sociaux - charges a paye(43860000000)	25 583
Taxe d'apprentissage(44810000000)	1 169
44811000000(44811000000)	12 934
Akto(44820000000)	12 987
Taxe sur les salaires(44861000000)	9 683
TOTAL	***187 023***

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs a etablir(41980000000)	6 463
TOTAL	***6 463***

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	126 000	126 000	126 000	126 000	126 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 778 480	8 811 829	4 479 762	7 669 343	10 690 965
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	3 335 478	1 208 419	420 150	134 800	1 105 537
c) Impôt sur les bénéfices	836 262	271 819	52 154	-3 000	272 878
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 499 216	936 600	367 996	137 800	832 659
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 506 417	803 658	139 024	1 176	756 851
f) Montants des bénéfices distribués		1 700 000			959 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	24 992	9 366	3 680	1 378	8 327
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	25 064	8 037	1 390	12	7 569
c) Dividende versé à chaque action		17 000			9 590
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	28	30	18	32	23
b) Montant de la masse salariale	1 401 548	1 504 177	851 885	1 507 693	1 050 771
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	472 105	508 974	267 554	527 022	360 705

Observations complémentaires

TABLEAU I

RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	EN euros	EN %	EN euros	EN %
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS				
ENTREPRISES	453 354 €	3,83%	210 540 €	2,37%
ETAT	- €		5 399 €	0,06%
COLLECTIVITES LOCALES	- €		- €	
ETABLISSEMENTS PUBLICS	- €		- €	
ENTREPRISES				
VIA **FONGECIF.**	- €		- €	
OPCA	6 943 €	0,06%	61 678 €	0,69%
projets de transition professionnelle	1 675 €	0,01%		
CPF	11 211 557 €	94,60%	8 179 070 €	91,90%
PARTICULIERS	- €		- €	
SOUS-TOTAL I	11 673 529 €	98,50%	8 456 687 €	95,02%
2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
INSTANCES EUROPEENNES	- €	0%	- €	0%
ETAT	6 698 €	0,06%		
ETAT – **France TRAVAIL**	67 582 €	0,57%	169 462 €	1,90%
REGIONS	3 389 €	0,03%	7 898 €	0,09%
AUTRES COLLECTIVITES	- €		- €	
TERRITORIALES	- €		- €	
SOUS-TOTAL II	77 669 €	0,66%	177 360 €	1,99%
3 - AUTRES				
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION	- €	%	- €	%
AUTRES RESSOURCES **contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais**	99 806 €	0,84%	266 022 €	2,99%
SOUS-TOTAL III	99 806 €	0,84%	266 022 €	2,99%
TOTAL DES RESSOURCES	**11 851 004 €**	**100%**	**8 900 069 €**	**100%**

TABLEAU II

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	en euros	%	en euros	%
Diplômantes *(1)	- €	2,65%	236 000 €	2,65%
Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2)	11 851 004 €	97,35%	8 664 069 €	97,35%
Insertion sociale	0	0	0	0
Total	11 851 004 €	100%	8 900 069 €	100%

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

TABLEAU III

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
NEANT				

26 ACADEMY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 126 000,00 Euros
Siège social : 17 RUE D'ORLEANS
92200 NEUILLY SUR SEINE

R.C.S : **830 697 942**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2026

Le Trente juin Deux Mille Vingt Six à Dix Heure,

ZEHAVI, société à responsabilité limitée au capital de 918.000 euros dont le siège social est situé au 57, Boulevard du Commandant Charcot 92200 Neuilly-sur-Seine, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 852 962 356, représentée par son Président, Monsieur David TROJMAN, associé unique de la **SAS 26 ACADEMY,** détenant 100 actions, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de son Président.

L'Associé unique a été régulièrement convoqué.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique.

Monsieur Hervé TORDJMAN, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur David TROJMAN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associé unique sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, l'associé unique prend les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Décision n°1

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de 2 506 417,41 Euros.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n°2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 506 417,41** Euros.

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de **2 506 417,41** Euros, de la façon suivante :

- Autres réserves pour un montant de **2 506 417,41** Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2024	1.700.000 euros	NEANT	NEANT
31/12/2023	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2022	NEANT	NEANT	NEANT

Décision n°3

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

SAS ZEHAVI
Représentée par Monsieur David TROJMAN

